

PROGRAMME DE FORMATION RÉSIDENTIELLE A L'ÉTRANGER **Algéro-Français PROFAS B⁺ 2018-2019**

I. Échéancier M.E.S.R.S :

Février-Mars 2018

Jeudi 08 février 2018 : Publication de l'appel à candidatures

Jeudi 08 mars 2018 : Clôture de l'appel à candidatures

Lundi 19 mars 2018 : Réception par le MESRS des dossiers de candidature, des procès-verbaux de présélection des établissements et de la base de données

Mai-Juin 2018

Du lundi 14 au mercredi 16 mai 2018 : Audition des candidats

Fin mai 2018 : Annonce des résultats aux établissements

Mai-Juin 2018 : Préparation au départ :

- Démarche Campus-France en Algérie pour les étudiants en cotutelle de thèse
- Finalisation des conventions de cotutelle
- Réception des conventions d'accueil par les boursiers en co-encadrement de thèse

Juillet-Août 2018 :

Du dimanche 01 Juillet au jeudi 30 août 2018 : Préparation au départ :

- Finalisation des démarches VISAS
- Finalisation des démarches de demandes de logements avec Campus France
- Transmission à l'ambassade et/ou MESRS des répartitions du séjour en France pour les boursiers en cotutelle
- Envoi des plans de vol à Campus de France une fois le visas émis et le logement obtenu

Septembre 2018

A partir du lundi 10 septembre 2018 : Départ des boursiers

II. Calendrier CRUO :

Pour permettre une meilleure prise en charge des dossiers des candidats au programme boursier Algéro-Français Profas B+ 2018-2019 (Doctorants non salariés), il est demandé aux établissements de déposer les dossiers au niveau de la CRUO selon le calendrier:

Établissements	Date	Horaire
CU. Naama* + U. Béchar* +U. Adrar* + CU. Tindouf	Lundi 12 Mars 2018	De 08h30 à 09h30
U. Chlef + CU Tissemsilt		De 09h30 à 10h30
U. Tlemcen + CU Maghnia		De 10h30 à 11h30
U. Saida + CU El Bayadh+ U. Tiaret		De 11h30 à 12h30
U. Sidi Bel Abbes + U. Mascara + CU Ain Temouchent	Mardi 13 Mars 2018	De 08h30 à 09h30
U. Oran2 + U. USTO		De 09h30 à 10h30
U. Oran1		De 10h30 à 11h30
U. Mostaganem		De 11h30 à 12h30

- **Mercredi 14 et jeudi 15 mars 2018 : Journées réservées aux compléments des dossiers**
- **Dimanche 18 mars 2018 : Préparation des dossiers par la CRUO**
- **Lundi 19 mars 2018 : Transmission au MESRS des dossiers de candidature, les procès-verbaux de présélection des établissements et la base de données (Excel).**

Le dossier de chaque candidat doit être fourni en **un seul exemplaire** dans un porte document comprenant le nom, le prénom du candidat et l'établissement.

01	Bordereau nominatif de l'établissement	
02	Basse de données Excel de tous les candidats sous format numérique CD	
03	Procès –verbal du conseil scientifique de l'établissement (modèle MESRS)	
	Visé par le chef de l'établissement	
	Visé par le président du CS	
	Liste complète des candidats	
	Liste des candidats sélectionnés par ordre de mérite	
	Liste complète des candidats non retenus avec les motifs du rejet	

N.B :

- Le Bordereau doit contenir la liste nominative des candidats.
- Les dossiers des candidats envoyés à la CRUO doivent être organisés selon le canevas (2).
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.
- Les dossiers doivent être envoyés avec un responsable des RELEX (les dossiers envoyés avec les chauffeurs ne seront pas acceptés).
- Les dossiers hors délai ne seront pas acceptés.
- **On ne traite pas les dossiers avec les candidats.**
- Après étude des dossiers par la commission de la CRUO, les compléments de dossiers doivent être ramené par un responsable des Relex selon le calendrier ci-dessus.

P.J :

- Canevas (2) : Fiche de contrôle des dossiers des Doctorants non salariés postulants pour le programme boursier PROFAS B+ 2018-2019.